

**Etats financiers annuels de SICAV****STRATEGIE ACTIONS SICAV SA**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par M. Mourad FRADI.

**STRATEGIE ACTIONS SICAV SA****BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2010 ET 31 DECEMBRE 2011**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
<b>ACTIF</b>			
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 666 095	12 369 825
Obligations et valeurs assimilées		589 512	401 537
Titres OPCVM		346 611	1 043 476
	<b>3.1</b>	<b>12 602 218</b>	<b>13 814 838</b>
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>			
Placements monétaires	<b>3.2</b>	1 895 094	5 556 313
Disponibilités	<b>3.3</b>	1 587 554	4 756 381
		<b>3 482 648</b>	<b>10 312 694</b>
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>			
<i><u>Autres actifs</u></i>			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>16 084 866</b>	<b>24 127 532</b>
<b>PASSIF</b>			
Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	58 972	375 300
Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	8 322	14 854
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>67 294</b>	<b>390 154</b>
<b>ACTIF NET</b>			
Capital	<b>3.6</b>	15 978 886	23 874 066
Sommes distribuables	<b>3.7</b>	<b>38 686</b>	<136 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		<88 633>	
Sommes distribuables de l'exercice		127 319	<136 688>
<b>ACTIF NET</b>		<b>16 017 572</b>	<b>23 737 378</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>16 084 866</b>	<b>24 127 532</b>

## STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

## ETAT DE RESULTAT

COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 &amp; 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		270 489	411 061
Dividendes	4.1	250 022	381 531
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	20 467	29 530
Revenus des autres valeurs			
<b>Revenus des placements monétaires</b>	4.3	116 599	129 552
<i>Total des revenus des placements</i>		387 088	540 613
<b>Charges de gestion des placements</b>	4.4	<217 169>	<609 075>
<b>Revenu net des placements</b>		169 919	<68 462>
Autres produits			
Autres charges	4.5	<42 274>	<65 464>
<b>Résultat d'exploitation</b>		127 645	<133 926>
Régularisation du résultat d'exploitation		<326>	<2 762>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		127 319	<136 688>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		326	2 762
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		11 183	<800 298>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		153 861	4 384 752
Frais de négociation		<29 919>	<40 470>
<b>Résultat net de la période</b>		262 770	3 410 058

## STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 &amp; 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>		<b>262 770</b>	<b>3 410 058</b>
Résultat d'exploitation		127 645	<133 926>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		11 183	<800 298>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		153 861	4 384 752
Frais de négociation		<29 919>	<40 470>
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>			<b>&lt;1 949&gt;</b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>		<b>&lt;7 982 576&gt;</b>	<b>5 801 995</b>
<b>Souscriptions</b>		<b>3 244 014</b>	<b>19 181 267</b>
Capital		3 488 479	16 175 961
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<229 456>	3 148 716
Régularisation des sommes distribuables		<15 009>	<143 410>
<b>Rachats</b>		<b>&lt;11 226 590&gt;</b>	<b>&lt;13 379 272&gt;</b>
Capital		<11 882 274>	<10 923 216>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		507 834	<2 703 831>
Régularisation des sommes distribuables		62 738	141 178
Droit de sortie		85 112	106 597
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>		<b>&lt;7 719 806&gt;</b>	<b>9 210 104</b>
<b><u>Actif net</u></b>			
En début de période		23 737 378	14 527 274
En fin de période		16 017 572	23 737 378
<b><u>Nombre d'actions</u></b>			
En début de période		10 464	7 685
En fin de période		6 785	10 464
<b><u>Valeur liquidative</u></b>		<b>2 360,733</b>	<b>2 268,480</b>
<b><u>Taux de rendement</u></b>		<b>4,07%</b>	<b>20,01%</b>

**Notes aux états financiers**  
**Arrêtés au 31 Décembre 2011**  
**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

## **1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

## **2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

### **2.3. Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 31/12/2011, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

## **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## **2.5 Capital social**

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

## **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

## **2.7 Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

### **3 – NOTES SUR LE BILAN**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur Actuelle</u></b>	<b><u>% actif</u></b>
<b>1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</b>				
ADWYA	443 350	318 975	305 271	1,90%
AMEN BANK	7 820	485 662	510 810	3,18%
ASSAD	52 700	508 441	558 515	3,47%
ASSAD DA 2011	22	10	9	0,00%
ASTREE	1 225	29 188	88 200	0,55%
ATL	81 600	417 014	447 658	2,78%
ATTIJARI BANK	8 197	141 641	153 300	0,95%
ATTIJARI LEASING	13 200	423 362	541 200	3,36%
BIAT	5 890	331 525	438 475	2,73%
BNA	13 350	162 301	160 440	1,00%
BT	40 447	437 081	433 066	2,69%
CARTHAGE CEMENT	122 000	384 068	494 466	3,07%
CIL	14 000	240 546	252 966	1,57%
ELECTROSTAR	41 417	372 200	157 799	0,98%
ENNAKL AUTOMOBILES	27 000	265 090	258 876	1,61%
ESSOUKNA	54 900	322 508	446 831	2,78%
G.I.F	84 500	650 799	485 791	3,02%
I.C.F	330	18 206	18 246	0,11%
LES CIMENTS DE BIZERTE	22 171	213 949	175 594	1,09%
MAGASIN GENERAL	790	76 677	107 014	0,67%
POULINA G H	48 397	368 314	395 549	2,46%
POULINA G H DA 2011	25	16	16	0,00%

S.N.M.V.T	2 287	64 925	64 758	0,40%
SERVICOM	19 410	142 302	213 490	1,33%
SIMPAR	21 650	838 437	1 249 010	7,77%
SITS	74 796	265 552	270 462	1,68%
SOMOCER	41 415	86 453	149 964	0,93%
SOMOCER DA 2011	53 000	11 064	18 550	0,12%
SOPAT	6 000	16 699	25 152	0,16%
SOTETEL	30 048	257 047	180 438	1,12%
SOTRAPIL	11 440	131 954	156 991	0,98%
SOTUVER	35 810	265 075	340 589	2,12%
STAR	1 930	259 010	284 636	1,77%
STB	16 800	195 444	168 050	1,04%
TELNET HOLDING	42 600	324 958	373 431	2,32%
TPR	55 000	292 285	327 305	2,03%
TPR DA 2011	37	31	26	0,00%
TUNINVEST-SICAR	22 780	184 278	226 570	1,41%
TUNIS RE	36 000	417 986	411 625	2,56%
TUNISAIR	12 884	30 221	21 749	0,14%
TUNISIE LEASING	7 320	205 981	211 072	1,31%
UBCI	8 650	308 398	379 406	2,36%
UIB	8 600	152 331	162 729	1,01%
<b>Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés</b>		<b>10 618 004</b>	<b>11 666 095</b>	<b>72,53%</b>

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
<b>B- Titres OPCVM</b>				
FCP SMART EQUITY	155	186 934	232 384	1,44%
MAXULA INVEST SICAV	800	82 780	83 002	0,52%
FCP SAFA	300	30 553	31 225	0,19%
<b>Total OPCVM</b>		<b>300 267</b>	<b>346 611</b>	<b>2,15%</b>

<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
<b>1-Obligations de sociétés</b>				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	200 921	1,25%
TL 2011/2 F	2 000	200 000	201 665	1,25%
STB 2008/2	2 000	179 288	186 926	1,16%
<b>Total Obligations de sociétés</b>		<b>579 288</b>	<b>589 512</b>	<b>3,66%</b>
<b>Total</b>		<b>11 497 559</b>	<b>12 602 218</b>	<b>78,34%</b>

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	6 637 566
Obligations	200 000
OPCVM	30 553
	<b>6 868 119</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions	7 347 754		7 498 136	150 382
Titres OPCVM	732 145		735 930	3 785
Obligation	12 806	9 752	22 252	< 306>
	<b>8 092 705</b>	<b>9 752</b>	<b>8 256 318</b>	<b>153 861</b>

### 3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<b><u>Billets de trésorerie</u></b>				
TUNISIE FACTORING au 02/02/2012	1 000 000	995 404	997 059	6,20%
TUNISIE FACTORING au 15/02/2012	400 000	398 162	398 345	2,48%
<b>Total billets de trésorerie</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 393 566</b>	<b>1 395 404</b>	<b>8,68%</b>
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>				
AMEN BANK au 10/01/2012	500 000	499 312	499 690	3,11%
<b>Total certificats de dépôt</b>	<b>500 000</b>	<b>499 312</b>	<b>499 690</b>	<b>3,11%</b>
<b>Total</b>	<b>1 900 000</b>	<b>1 892 878</b>	<b>1 895 094</b>	<b>11,79%</b>

### 3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 256 906	4 068 262
Ventes de titres à encaisser	353 553	632 114
Intérêt courus sur dépôt à vue	8 623	23 002
Amen Bank Pasteur	3 067	81 719
Achats de titres à régler	<9 337 >	<44 919
Retenue à la source/dépôt à vue	<1 725 >	<4 600
Liquidation émissions/rachats	<23 533 >	803
	<b>1 587 554</b>	<b>4 756 381</b>

### 3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	56 560	85 418
Rémunération du dépositaire à payer	2 412	3 866
Commission de performance à payer	-	286 016
	<b>58 972</b>	<b>375 300</b>

**3.5 Autres créiteurs divers:**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Retenue à la source à payer	2 636	4 496
Honoraires du commissaire aux comptes	2 340	3 631
TCL à payer	1 980	4 613
Redevance CMF	1 366	2 114
	<u>8 322</u>	<u>14 854</u>

**3.6 Capital :**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2011</u>
<b>Capital au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	
<b>En Nominal</b>	<b>23 874 066</b>
Nombre de titres	10 464
Nombre d'actionnaires	226
<b>Souscriptions réalisées (En Nominal)</b>	
Montant	<b>3 488 479</b>
Nombre de titres	1 669
Nombre d'actionnaires entrants	4
<b>Rachats effectués (En Nominal)</b>	
Montant	<b>11 882 274</b>
Nombre de titres	5 348
Nombre d'actionnaires sortants	76
<b>Autres mouvements</b>	
Frais de négociation	< 29 919 >
Différences d'estimation (+/-)	11 183
Plus ou moins-value réalisée	153 861
Droit de sortie	85 112
Régularisations	278 378
<b>Capital au 31 décembre 2011</b>	
Montant	<b>15 978 886</b>
Nombre de titres	6 785
Nombre d'actionnaires	154
Taux de rendement	4,07%



**3.7 Sommes distribuables :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice antérieur	<133 926 >	45 293	<88 633 >
Exercice 2011	127 645	<326 >	127 319
	<u>&lt;6 281 &gt;</u>	<u>44 967</u>	<u>38 686</u>

**4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dividende SIMPAR	23 652	27 344
Dividende TUNIVEST SICAR	21 094	-
Dividende ATL	20 539	19 317
Dividende SITS	18 675	22 500
Dividende ASSAD	16 465	30 361
Dividende G.I.F	13 769	2 244
Dividende BIAT	13 478	13 120
Dividende SOTUVER	10 739	5 800
Dividende ESSOUKNA	10 129	13 772
Dividende UBCI	9 870	12 193
Dividende CIL	9 750	7 560
Dividende MAXULA INVEST	9 391	-
Dividende AMEN BANK	8 347	21 487
Dividende TPR	8 225	322
Dividende POULINA G H	6 860	12 636
Dividende ENNAKL AUTOMOBILES	5 812	-
Dividende SOTETEL	5 772	-
Dividende TUNISIE LEASING	5 687	16 660
Dividende ADWYA	5 602	7 695
Dividende TUNIS RE	5 496	526
Dividende SOTRAPIL	3 100	2 520
Dividende BT	3 075	14 053
Dividende BNA	3 011	27 528
Dividende STAR	2 983	-
Dividende ASTREE	1 960	2 580
Dividende SIMPAR NG 2010	1 894	-
Dividende SFBT	1 655	10 320
Dividende SOPAT	1 022	-
Dividende I.C.F	1 000	9 100
Dividende LES CIMENTS DE BIZERTE	970	1 414
Dividende ELECTROSTAR	-	19 683
Dividende SOPAT NS	-	18 269
Dividende S.N.V.M.T	-	17 110
Dividende BH	-	11 493
Dividende STB	-	9 180
Dividende STAR	-	8 703
Dividende ARTES	-	8 053
Dividende TUNISIE LEASING NS 2009	-	5 447
Dividende ASSURANCE SALIM	-	1 619
Dividende SFBT NG	-	922
	<u>250 022</u>	<u>381 531</u>

**4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 20 467 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

**4.3 Revenus des placements monétaires :**

Le solde de cette au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billet	49 344	54 998
Intérêts sur dépôt à vue	38 279	47 803
Intérêts sur certificat	25 792	24 892
Autres revenus	2 422	1 179
Intérêts sur BTC	762	680
	<u>116 599</u>	<u>129 552</u>

**4.4 Charges de gestion des placements :**

Le solde de cette rubrique pour au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	207 978	309 691
Rémunération du dépositaire	9 191	13 368
Commission de performance	-	286 016
	<u>217 169</u>	<u>609 075</u>

**4.5 Autres charges :**

Le solde de cette au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
TCL	17 312	32 531
Redevance CMF	15 585	22 666
Honoraires du commissaire aux comptes	9 060	10 017
Autres frais	317	250
	<u>42 274</u>	<u>65 464</u>

**5 – AUTRES INFORMATIONS****5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :**

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Revenus des placements	57,051	51,664	62,865
Charges de gestion des placements	<32,007 >	<58,207 >	<61,628 >
<b>Revenus net des placements</b>	<b>25,044</b>	<b>&lt; 6,543 &gt;</b>	<b>1,237</b>
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<6,231 >	<6,256 >	<2,816 >
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>18,813</b>	<b>&lt;12,799 &gt;</b>	<b>&lt;1,579 &gt;</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	< 0,048 >	< 0,264 >	1,764
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>18,765</b>	<b>&lt;13,063 &gt;</b>	<b>0,185</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	1,648	<76,481 >	280,657
Frais de négociation	< 4,410 >	< 3,868 >	<9,107 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	22,677	419,032	155,304
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>19,915</b>	<b>338,683</b>	<b>426,854</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>38,728</b>	<b>325,884</b>	<b>425,275</b>

Droit de sortie	12,544	10,187	0,749
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>32,459</b>	<b>348,870</b>	<b>427,603</b>
Régularisation du résultat non distribuable	41,029	42,516	32,479
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>73,488</b>	<b>391,386</b>	<b>460,082</b>
Distribution de dividende	-	<0,184 >	<8,676 >
<b>Valeur liquidative</b>	<b>2 360,733</b>	<b>2 268,480</b>	<b>1 890,341</b>
<b><u>Ratios de gestion des placements</u></b>			
Charges de gestion des placements / actif net	1,36%	2,57%	3,26%
Autres charges / actif net	0,26%	0,28%	0,15%
Résultat distribuable / actif net	0,79%	<0,58% >	0,01%

## **5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :**

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- L'audit des états financiers de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 16 084 866 DT, un actif net de 16 017 572 DT pour 6 785 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 2 360,733 DT.
- les autres obligations légales et réglementaires.

**I. Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

***Responsabilité du commissaire aux comptes***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Opinion***

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

***Observation***

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2011 à raison de 78,34% dans des valeurs mobilières. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours de l'exercice 2011 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

**II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

2- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

**Le commissaire aux comptes :**  
**Mourad FRADI**

Tunis, le 11 avril 2012

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1- Conventions et opérations nouvellement réalisées**

Votre conseil d'administration ne nous a informés d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2011. Par ailleurs, nos investigations ont relevé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre des articles précités :

✓ La société STRATEGIE ACTIONS SICAV a souscrit à des obligations émises par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets au titre de 2011 et comptabilisés par la société s'élève à 7 493 DT.

**2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

✓ La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. Ses frais s'élèvent, au titre de l'exercice 2011, à 62 393 DT.

✓ La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. Ses frais s'élèvent, au titre de l'exercice 2011, à 145 585 DT.

**3- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'obligations ou d'engagements envers les dirigeants.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

**Le commissaire aux comptes**

**Mourad FRADI**

Tunis, le 11 avril 2012